

Penvenan

naturellement...

EDITO

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, la communauté de communes du Haut Trégor dont le siège est à Convenant Vras en Minihy Tréguier, est issue de la fusion des communautés de communes des 3 rivières et du pays rochois. Le président est Roger Kerambrun et moi-même vice-président, dédié au pôle enfance jeunesse.

15 communes composent cette unité : Camlez, Coatreven, Hengoat, La Roche Derrien, Langoat, Lanmérin, Minihy-Tréguier, Plouguiel, Pouldouran, Tréguier, Trézény, Troguéry, Pommerit-Jaudy, Plougrescant, Penvenan ; avec une population d'environ 15 000 habitants.

La principale compétence est l'activité économique avec notamment l'activité touristique. L'emploi et l'aménagement du territoire, à mon avis, devront être nos priorités.

Michel Deniau, An aotro maër

Pennad-stur



Da-geñver adreizh ar strollegezhioù tiriadel eo bet lakaet kumuniezh-kumunioù an 3 Stêr ha hini bro ar Roc'h da gendeuziñ evit sevel kumuniezh-kumunioù Treger-Uhel a zo he sez e Komanant Vras er Vinic'hi.

An aotrou Roger Kerambrun eo ar prezidant pa 'c'h on-me eil besprezidant karget eus ar pol bugale yaouankiz.

15 kumun ac'h a d'ober ar gumuniezh : Kamlez, Coatreven, Hengoat, ar Roc'h-Derrien, Langoat, Lanviliin, ar Vinic'hi, Priel, Pouldouran, Landreger, Trezeni, Trogeri, Peurid-ar-Roc'h, Plougoukand, Perwenan ; war-dro 15 000 a dud a zo o chom enni.

Barrek eo ar gumuniezh war dachenn an obererezhioù ekonomikel dreist-holl, an touristerezh en o mesk. Da'm soñj e rankomp ober war-dro al labour ha terkerezh an tiriad da gentañ-penn.

Michel Deniau, an aotro maër

Interview

Pennad-kaoz

Anne-Sophie Crepieux,
Responsable des finances et référente du pôle administratif de la commune

Depuis quand êtes-vous en service à la mairie de Penvenan ?

Originaire du Nord, je suis arrivée en Bretagne en 2005. J'ai quitté la fonction publique d'état pour intégrer la fonction publique territoriale en 2006 après une reconversion professionnelle réussie. Pendant deux ans, j'ai travaillé dans différentes collectivités sur des postes très polyvalents. J'ai été nommée à la mairie de Penvenan en 2008 sur le poste d'assistante comptable. Durant 3 ans, j'ai travaillé en collaboration avec Patricia Le Junter qui m'a transmis son savoir-faire et sa rigueur. C'est grâce à cette relation de confiance mutuelle que j'ai pu approfondir mes connaissances et prendre sa succession, après son départ en retraite, en tant que responsable des finances et référente du pôle administratif depuis janvier 2011.

Quel a été le premier budget de la commune auquel vous avez participé ?

Le premier budget auquel j'ai participé à Penvenan était celui de l'exercice 2008, je m'en souviens très bien puisque c'était aussi le premier budget de l'actuelle mandature. À l'époque, j'assistais seulement Patricia mais je trouvais déjà

sa tâche compliquée. A présent, je réalise toute l'ampleur du travail pour élaborer ces budgets et en assurer le suivi. Je gère le budget principal : celui de la commune et les 5 budgets annexes : le Centre Nautique, le centre de vacances, les campings, les ports et l'assainissement. C'est un gros travail de préparation et de concertation, avec les élus mais aussi avec tous les responsables des services. Il s'étale sur plusieurs mois, de programme, des opérations complexes à réaliser, des résultats à analyser et des prévisions à étudier. La concrétisation de ce travail est le vote du budget qui doit être voté avant le 31 mars de chaque année. Il ne faut pas oublier non plus le travail en étroite collaboration avec la trésorerie puisque toutes nos dépenses et nos recettes sont vérifiées par le trésor public. En fin d'année, nos comptes administratifs et leurs comptes de gestions doivent être identiques. Les deux dernières années passées à la tête du service comptabilité ont été très enrichissantes et formatrices.

Vous êtes aussi référente du pôle administratif. En quoi cela consiste-t-il ?

J'assure le lien entre les services extérieurs et les services internes à

la mairie. J'ai un rôle de conseil et d'assistance en matière budgétaire et administrative auprès des responsables des services. Des points réguliers sont faits sur leurs dépenses et leurs recettes. Je peux être consultée également sur des questions de fonctionnement et d'organisation des services ainsi que du personnel. Nous préparons des projets sur ces thématiques qui sont ensuite validés ou pas par la secrétaire générale et les élus.

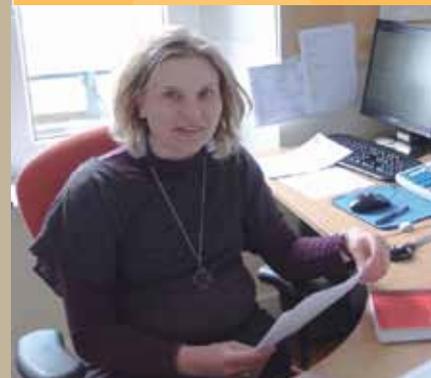
Vous jonglez toute la journée avec des chiffres, le sudoku fait-il partie de vos loisirs ?

Non, j'essaie au contraire d'avoir des activités n'ayant aucun lien avec les chiffres. Je pratique la natation en club pour me défouler et je fais partie de l'association langues sans frontières grâce à laquelle je participe à des ateliers de conversation en espagnol qui est ma passion depuis de nombreuses années. J'aime beaucoup la lecture et la marche également. Il faut dire qu'avec mes deux enfants de 4 ans et 8 mois, je n'ai pas le temps de m'ennuyer et mes loisirs sont aussi organisés en fonction d'eux.

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur la commune et bulletins municipaux sont sur le site :

www.ville-penvenan.fr



Tout savoir

Goût pep tra

■ Travaux d'extension du réseau assainissement de Port-Blanc

Pour un coût de 492 000 € HT, la commune poursuit son zonage d'assainissement. Trois tranches sont en cours sur le secteur de Port-Blanc : le Boulevard de la Mer, Crec'h Goulard et Liors Courtès. Elles permettront d'assainir des logements à proximité du rivage ou proche de cours d'eau et de site sensible (Natura 2 000) sur des zones dont les terrains ne sont pas, dans l'ensemble, favorable à l'assainissement individuel. Ce programme est financé, en partie, par la Région Bretagne (dans le cadre de l'appel à Projet pour le Plan opérationnel d'investissements dans le domaine de l'eau), pour permettre la reconquête de la qualité des eaux. L'essentiel des extensions assure la desserte des bassins de vies de la frange littorale où presque 70 % des assainissements autonomes sont non-conformes.

En partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, une étude de vulnérabilité est en cours pour définir les actions prioritaires à mettre en oeuvre afin de retrouver la qualité sanitaire du gisement de l'anse de Pellinec*.

** Il est rappelé que, par arrêté préfectoral du 12 avril 2000, la pêche récréative y est interdite du fait des résultats d'analyses, disponibles, incompatibles avec la protection de la santé publique, en cas d'ingestion de coquillages provenant de certaines zones littorales.*

■ Cale du Centre Nautique

Après plusieurs années d'études, en collaboration avec les services en charge de la protection et la préservation des espaces naturels et classés, (notamment l'Architecte des Bâtiments de France et l'Inspectrice du Service Patrimoine Naturel de la DREAL BRETAGNE), la Commune a obtenu l'autorisation ministérielle pour entreprendre les travaux de rehausse et réparations des cales du Centre Nautique (Autorisation 28/01/2013 - consultable en Mairie et au Centre Nautique). Les travaux, d'un montant prévisionnel de 230 000 €, débuteront à compter du 02 septembre 2013, pour une durée d'environ 4 mois.

Reconnue au niveau national et classée 1^{ère} du département par rapport au nombre de licenciés, l'école de voile de Port-Blanc a su mobiliser le soutien des financiers institutionnels:

- L'Etat, Centre National pour le Développement du Sport (11 500 €)
- La Région Bretagne (59 834 €)
- Le Conseil Général des Côtes d'Armor (37 650 €)

■ Aménagement du Coeur de Bourg

Le projet d'aménagement coeur de Bourg, présenté et validé lors du Conseil Municipal du 11 juin 2012, a été retenu par la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projet Eco-Faur². En effet, les choix d'aménagements valorisant le patrimoine, les espaces de rencontres (jardins, aire de jeux, potagers pédagogiques, espaces de détente), les cheminements sécurisés et la mutualisation des équipements publics et plus particulièrement les parkings (56 places) répondaient aux exigences d'aménagement urbain pensé dans une logique de développement durable. Une première phase de travaux a débuté début juin pour une durée de 6 à 8 semaines. Elle concerne l'aménagement du square, la reprise des maçonneries, la création de l'aire de jeux et l'implantation de W.C. publiques autonettoyant. La seconde phase est prévue à compter du 02 septembre 2013 pour une durée de 3 à 4 mois. Elle correspond à la création des parkings, des jardins potagers, des cheminements notamment au droit de la Poste. Il est à noter que ce bâtiment sera également rénové à compter du 01 juillet 2013. Le coût des travaux est évalué à 390 000 € HT. Le soutien financier de la Région Bretagne s'élève à 97 500 €. En outre, une aide financière a été sollicitée auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor, au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière.



Le coin des jeunes

Korn ar re yaouank

■ Classe transplantée : pari gagné !

Durant toute la première semaine d'avril, les 24 CM de l'École du Sacré-Coeur de Penvénan, encadrés par leurs enseignants Bernard DROUERE et Isabelle ROBERT, ont percé les secrets de la volcanologie. En compagnie de leurs correspondants de Saint Germain du Pinel (une école de l'Ille et Vilaine), ils ont réussi l'ascension du Puy Pariou, pénétré dans les entrailles du Lemptéguy et compris le fonctionnement des cracheurs de lave. Ils avaient posé leurs bagages à La Bourboule, où ils ont goûté des spécialités auvergnates comme la truffade et les bons fromages AOP. Leur guide Céline les a aussi conduits aux abords des lacs gelés non loin du Château de Murol où l'aventure médiévale les attendait. Malgré le bienfait des sources d'eau chaude ou des roches volcaniques, quelques élèves sont revenus malades... malades de quitter si vite l'Auvergne !

Depuis, le groupe a retrouvé la santé grâce au travail scolaire... C'est incroyable tout ce qui peut être bâti à partir d'un séjour : carnet de voyage, diaporamas, exposés ! Les parents seront invités à découvrir ce que leurs enfants ont appris aussi bien culturellement (on fait la différence entre un volcan de type péléen et strombolien) que matériellement (on sait faire notre lit, débarrasser la table ou balayer le réfectoire...).

Rendez-vous sera donc donné aux familles avant la fin de l'année scolaire pour réaliser l'efficacité de ces projets qui nous font tellement mieux apprendre... et vivre !



Belle surprise pour les directeurs de l'école publique et du sacré Coeur. Conviés en mairie, ils ont reçu chacun un don de 500 € de la part du comité de Saint Gildas.

■ À la rencontre de Soazig Noblet

Comme tous les ans, les élèves du cycle 3 bilingue de l'école publique de Penvénan ont retrouvé leurs camarades du collège Charles le Goffic de Lannion et ceux des écoles de Saint Roch à Lannion, Trégastel, et Plestin autour d'un projet. Un regroupement au sein d'une chorale dont le programme a mis Soazig Noblet à l'honneur. Harpiste, membre du groupe les Tregeriz, elle a composé de nombreuses chansons sur des textes d'Anjela Duval, de Pierre-Marie Mevel et bien d'autres. Elle est venue nous rendre visite et accompagner les élèves à la harpe sur certaines de ses compositions qu'ils avaient préparées.

KAOZEADENN GANT SOAZIG NOBLET

Soazig Noblet a accepté de répondre aux questions des élèves.

(Interview complet et traduction disponibles en mairie, à la bibliothèque ou sur le site de la commune page « Ecoles »)

Ar vugale : Da bet vloaz peus kroget da seniñ an delenn ?

Soazig Noblet : Abaoe pell'zo, met pa 'm boa kroget e oan kozh dija evit deskiñ ur benveg. Me oa c'hwec'h vloaz warn-ugent. Ret eo kregiñ d'an oad-mañ [oad ar vugale].

Ar vugale : Perak peus desket an delenn ha n'eo ket ur benveg all ?

Soazig Noblet : Me am eus kroget da seniñ ar gitar, da bemzek vloaz. Ha goude, da naontek vloaz em eus kroget da c'hoari ar binioù bras, hag an delenn pa oan c'hwec'h vloaz warn-ugent.

Ar vugale : Pet kanaouenn peus savet ?

Soazig Noblet : Kalz. Kasi kant.

Ar vugale : Peseurt kanaouennoù peus savet ?

Soazig Noblet : A-wechoù n'em bez ket soñj ken eus ma c'hanaouennoù. Ur wech em boa klevet un ton, ha soñjet em eus « brav eo an ton-se ! » ha lavaret e oa bet din « Te an hini eo t'eus graet an ton-se ! ». Met skrivet e oa bet.

Ar vugale : Daoust hag-eñ e rae ho mamm hag ho tad sonerezh ?

Soazig Noblet : Den ebet em familh ne oa kaner pe muzisian. Ma zad-kozh, a lavare ma mamm, a c'hwitelle mat, evel ur voualc'h.





Les petits chanteurs d'Asnières « les poppys » à la salle des fêtes de Penvénan le Mardi 18 Juillet 2013. Entrée 5 €, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Venez découvrir une chorale pas comme les autres...

Vous y serez !

Eno e vefet

■ Les marchés estivaux

- A Port-Blanc, tous les jeudis matins du 4 juillet au 29 août



- A Buguéllès tous les lundis soirs à partir de 17h du 8 juillet au 26 août



- Le marché du Terroir à la cidrerie de Prat-Rouz, toute la journée le dimanche 25 août



4

C'est parti !

Bec'h dezhi

■ Centre Nautique



À Port-Blanc, le Centre Nautique jouit d'une situation idéale : au bord d'un plan d'eau unique, sécurisé et abrité par un archipel d'îles et d'îlots, vous pourrez, à tout âge (à partir de 4 ans), trouver un stage d'initiation ou de perfectionnement qui répond à vos attentes pour un tarif abordable (à partir de 100 € La semaine). Cette année 2013, il vous propose encore des nouveautés.

- Des planches à voile « BIC NOVA 205 D » : la Nova est stable, légère et équipée d'une dérive rétractable. Couverte d'un pad intégral qui offre une surface antidérapante importante et amortit bien les chocs en cas de chute. Pour apprendre le windsurf, il n'y a pas mieux !
- Des petits dériveurs doubles, appelés RS FEVA, stables et techniques, équipés d'un spi asymétrique, vont satisfaire nos adolescents. Vous pouvez, dès maintenant, venir sur notre site internet découvrir toutes les activités proposées tels que : Jardin des Mers, Bug (remplaçant de l'optimist), RS Féva & Vago (dériveurs), Catamaran « Hobie Teddy », Twincat 13 & 15 pieds « Xtreme » sans oublier notre First Class 8 (habitable) et l'activité Kayak. Pour les petites sorties libres, du matériel est proposé à la location.

www.cnportblanc.fr

■ Club de plage



La plage des Dunes à Port-Blanc va retrouver son club de plage, qui ne fonctionnait plus depuis des années. Le nouveau club, placé sous la responsabilité de Vincent Guillaume, sera opérationnel dès le lundi 8 juillet, à 13h30. Trois points de vente sont ouverts pour les pré-inscriptions : le Centre Nautique de Port-Blanc, de 10h à 12h, à compter du lundi 3 juin ; sur le marché de Penvénan, le samedi 6 juillet, de 10h à 12h30, et le club de plage, de 13h30 à 14h30, et de 18h à 19h, à compter du lundi 8 juillet.

Tarifs :

- 8 € la demi-journée (de 13h30 à 18h30)
- 40 € la semaine (du lundi au samedi)
- tarif préférentiel pour un stage au jardin des mers (5 demi-journées, du lundi au vendredi) du Centre Nautique pour une inscription hebdomadaire au club de plage : 90 € au lieu de 100 €; réduction de 5 % pour une inscription simultanée de 6 personnes.

CONTACT :

- Club de plage des Dunes : clubdeplage@ville-penvenan.fr
- Centre Nautique Port-Blanc : 02 96 92 64 96
centre-nautique@ville-penvenan.fr

La vie des assos

Buhez ar c'hevredigezhioù

■ Forum des associations

Samedi 7 septembre de 9h à 17h à la HALLE DES SPORTS.

Pour se faciliter la vie

Evit aesaat ar vuhez

■ Notez bien !

Du 1^{er} juillet au 31 août, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif s'organisent autrement sur la commune.

Pour les particuliers :

Sur l'ensemble de la commune, la collecte des ordures ménagères résiduelles (poubelles grises) se fera le lundi.

Quant au tri sélectif (poubelles jaunes), elle aura lieu le jeudi.

Pour les professionnels (commerces, zone d'activité, campings, restaurants...) :

Les ordures ménagères résiduelles seront ramassées les lundis et jeudis, et pour le tri sélectif le jeudi.

Retrait des containers jaunes :

Les propriétaires des résidences secondaires peuvent venir retirer leur container jaune directement en mairie.



Recommandations

■ SMICTOM TRAITEMENT DES DÉCHETS

Horaires de la déchetterie du Quillio située à Minihy-Tréguier du 1^{er} avril au 30 septembre:

du LUNDI au SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

CONTACT : LE SMICTOM : 02 96 92 90 60

Calendrier des fêtes

Juin

Du 24 au 7 juillet :

Exposition photos, Joseph le Koustec, salle A. Le Braz.

Juillet

Du 14 au 20 :

Stage d'Aïkido, ACP Aïkido, Halle des sports.

Vendredi 12 :

20 ans de Cap Armor, repas gâtelles crêpes, amicale des employés communaux, Halle des sports.

Samedi 13 :

Moules frites et feu d'artifice, comité de jumelage et municipalité, bd de la mer Port-Blanc.

Mardi 16 :

Concert « les Petits chanteurs d'Asnières », CAPTEP, salle des fêtes.

Samedi 20 :

Tournoi de Tennis Open, ATP, Halle des sports.

Lundi 22 :

Breizh Banne (apéro-concert), asso. « Ça bouge à Penvénan », place de l'église.

Août

Du 5 au 1^{er} septembre :

Exposition peintures et poésies, B. Armand et C. Germain, bd de la mer Port-Blanc.

Lundi 5 :

Breizh Banne (apéro-concert), asso. « Ça bouge à Penvénan », place de l'église.

Jeudi 15 :

Pardon de Notre Dame de Port-Blanc.

Lundi 19 :

Breizh Banne (apéro-concert), asso. « Ça bouge à Penvénan », place de l'église.

Dimanche 25 :

Marché du Terroir, comité de Saint Gildas, cidrerie de Prat-Rouz.

Septembre

Samedi 7 :

Forum des associations, halle des sports.

Octobre

Samedi 12 :

Conférence sur le cadran solaire, CAPTEP, salle A. Le Braz.

Samedi 12 :

Loto, école du sacré coeur, salle des fêtes.

Vendredi 18 :

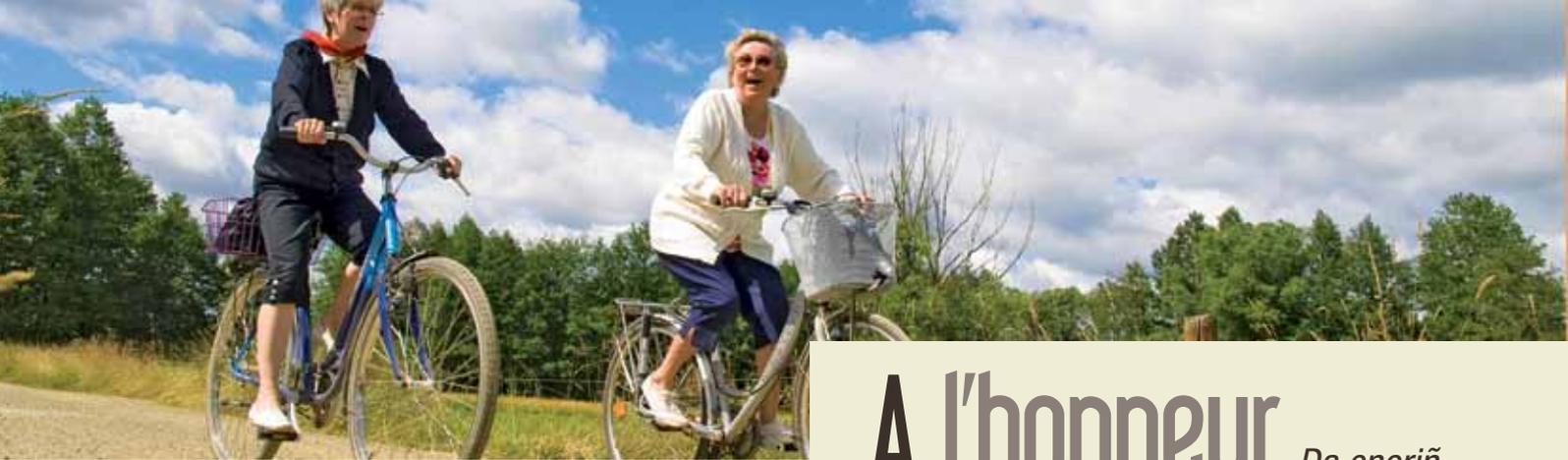
spectacle Marie Guerzaille, école du Sacré Coeur, salle des fêtes.

Bibliothèque Municipale

Horaires d'été

Du lundi 14 juillet au samedi 24 août.

Tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30, et le samedi de 10h à 12h.



On en parle

Kaoz zo anezhañ

Cet été, prenez le temps de parcourir notre campagne à bicyclette. Des itinéraires, où des voies cyclables ont été aménagées sur le territoire, vous permettront de rejoindre Tréguier ou Perros à vélo. Et laissez vous guider par cette nouvelle signalétique.



A l'honneur *Da enoriñ*

Vincent Guillarme, dynamique, sérieux, motivé et avec le sourire, aime la commune de Penvénan. Du stage de 3^{ème} au service des sports en 2002, jusqu'au stage de Master STAPS (octobre 2012 - juin 2013), Vincent y a réalisé de nombreuses saisons (Cap Armor - Cap Sport). Il sera cet été responsable du club de plage des Dunes à Port-Blanc. Sportif polyvalent, il pratique le football, handball, badminton, course à pied et *tourne parfaitement les crêpes !*



Infos pratiques mairie

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59

fax : 02 96 92 74 64

Ouverture du lundi au vendredi 8h30 -12h et 13h30-16h30 et le samedi matin 9h-12h.

Fermeture le jeudi après-midi

mairie@ville-penvenan.fr

www.ville-penvenan.fr

Permanences des Élus en mairie :

Michel Deniau, Maire, le jeudi de 10h à 12h.

Monique Garel, commerce et artisanat, le lundi de 10h à 12h.

Pierre Simon, urbanisme, le vendredi de 10h à 12h.

Thierry Hamon, affaires scolaires, culturelles et sportives, le vendredi sur RdV.

Martine Kerempichon, communication, tourisme, développement durable le mardi de 14h à 16h sur RdV.

Au foyer logement et CCAS :

Micheline Le Cozannet, affaires sociales, les lundi et jeudi de 9h à 11h30.

Anne-Marie Ollivier, aménagement de l'espace, logement social, le mercredi de 14h à 16h sur RdV et le vendredi de 10h à 12h.

Service des travaux :

permanence assurée tous les jeudis de 10h30 à 12h en mairie.

Numéros utiles :

Bibliothèque 02 96 92 65 92

Capitainerie 02 96 92 89 11

C.C.A.S. 02 96 92 77 68

Centre de vacances 02 96 92 69 56

www.centrevacances.fr.st

Centre nautique 02 96 92 64 96

www.cnportblanc.fr

Cyb-esp@ce 06 07 61 09 02

École publique 02 96 92 65 18

Garderie 02 96 92 66 77

École du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11

Foyer logement 02 96 92 72 14

Halle des sports 02 96 92 62 50

Salle des fêtes 02 96 92 72 10

OT Côte des Ajoncs, Penvénan

02 96 92 81 09

www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com

CCHT :

Communauté de Communes du Haut trégor 02 96 92 33 46

www.cc3r.com

Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens appeler le 15

Police 17

Pompiers 18

SAMU 15

Appel depuis un portable 112

Sauvetage en Mer 02 98 89 31 31

Tout voir

Gwelet pep tra



■ Le jardin de Pellinec deviendra-t-il, cette année, le jardin préféré des français ?

Niché au fond de l'anse, et organisé autour du manoir de Pellinec du XVII^{ème}, il propose plusieurs thèmes : exotique, austral, anglais, d'iris du Japon sur pilotis et aussi un étang aux nymphéas, une allée aux rhododendrons et une prairie aux magnolias.

En 2013, il a reçu le label « jardin remarquable ». Il sera l'ambassadeur de la région Bretagne dans le cadre de l'émission de France 2 « Le jardin préféré des Français », animé par Stéphane Bern où les 22 régions de France seront représentées par leur plus beau jardin. (Vote des internautes jusqu'à fin juin et diffusion télévisuelle à la rentrée de septembre).

M. Gérard Jean, propriétaire, ouvre son jardin de Pâques à fin septembre, le samedi de 14 h à 18 h (visite libre), et les dimanches matins à 10h (visite guidée).



■ Nouvelles enseignes & nouvelles installations

- Ostéopathe D. O. :
Solène Vittet , 4 rue des korrigans 06 02 43 72 48
- Le Roy Couverture :
23 rue du Docteur Pichouron 06 21 24 15 43

■ Changement de propriétaires

- Catena : Mr Regnault
- Boulangerie d'Antan : Mr et Mme Lemaître
- Boulangerie de la place de l'église : Mr Cottin

■ De nouveaux services au camping des Dunes de Port-Blanc

- Petite épicerie de dépannage et dépôt de pain et viennoiseries tous les jours sauf lundi.
- Equipements sanitaires avec nurserie (baignoire BB, table à langer, lavabo et WC enfant), sanitaires handicapés rénovés, sèche cheveux.
- Local vaisselle refait à neuf.
- Emplacements numérotés.
- Balisage nocturne des voies intérieures.
- Mise à disposition d'adaptateurs électriques.
- Site internet en français et en anglais :
<http://www.campingportblanc.co>

■ Des déménagements au port de Port-Blanc

Les racks de rangement des annexes de bateaux ont changé de place, pour le plus grand confort de tous les plaisanciers et visiteurs du lieu.





« La vie est un long fleuve tranquille » au verger des korrigans

Finis le bruit et la poussière, pour nos anciens. La quiétude et la douceur de vivre sont au programme. C'est un établissement flambant neuf de 67 places, en plein centre bourg, que nous a livré Côtes d'Armor Habitat (propriétaire des murs) et géré par le CCAS de Penvénan. Après 3 années de rénovation et d'extension, il regroupe un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et un EHPA plus connu sous le terme de foyer logement. L'EHPAD dispose de 42 places conventionnées et profite d'un environnement médical assuré par le personnel de l'établissement (distribution des médicaments, suivi infirmier, aide à la toilette, entretiens du logement et du linge et surveillance de nuit).

Quant à l'EHPA, substitut de domicile dans lequel l'autonomie de la personne est nécessaire à l'entrée, l'accompagnement de la famille prend toute son importance.

Dans l'extension, ces logements neufs d'une superficie allant de 23 à 30 m², avec balcon, possèdent chacun une pièce à vivre très claire, une salle de bain adaptée avec douche « à l'italienne ». Dans la partie réhabilitée, des logements d'environ 32 m², entièrement refaits à neuf, possèdent également une douche similaire. Comme à leur domicile, les résidents doivent gérer l'entretien de leur logement, du linge et de leur suivi médical. Ils pourront, bien sûr, faire appel à du personnel extérieur s'ils le souhaitent (aide ménagère, infirmiers libéraux ou auxiliaire de vie).

Une référente foyer assurera le lien avec l'EHPAD et accompagnera les résidents et leurs familles dans leurs démarches.

Les repas sont pris en commun par l'ensemble des résidents de l'établissement dans la salle de restaurant flambant neuf de 70 places. Ils sont confectionnés par l'équipe de cuisine qui a intégré depuis 2 ans un équipement High tech et s'attache à la satisfaction gustative des hôtes.



Gwendoline Conan

D'autre part, des liens pourront se tisser dans le salon de réunion et d'animation autour de Gwendoline Conan, nouvelle animatrice.

L'objectif de l'établissement étant d'accompagner ses résidents jusqu'en douce fin de vie, les personnes entrées d'abord en EHPA qui verront leur autonomie diminuer seront prioritaires sur les places de l'EHPAD disponibles. Il est à noter qu'il existe des places temporaires qui peuvent accueillir une personne pour une période de 2 mois maximum par an.

Le cadre de vie ne s'arrêtant pas au logement, les aménagements extérieurs ont débuté en juin. Ces travaux vont permettre le trait d'union entre le foyer logement et le coeur du bourg. Des cheminements piétons, adaptés et verdoyants, rendront plus accessibles, dans un cadre harmonieux, les services administratifs, la poste et les commerces.

(Voir l'article page 2)

Les tarifs arrêtés par le Conseil Général 22 sont les suivants :

- **EHPAD :**
55.51 € / jour
soit 1 665,30 € pour 30 jours
- **EHPA :**
49.11 € / jour,
soit 1 473,30 € pour 30 jours

Etat civil

Naissances :

- Zoé NEDELEC, le 1^{er} avril
- Lucas DEVAUX, le 3 avril

Mariages :

- Marie ALBERT et Christophe LIARD, le 2 mars
- Aurélie JEZEQUEL et Erwann DUHAMEL, le 30 mars
- Aurélie LE JUNTER et Tim SLEATH, le 4 mai
- Elodie LE MUZIC et Sébastien LE FLOC'H, le 4 mai
- Marion FILOCHE et Yohan VACHER, le 18 mai

Ils nous ont quittés :

- Jean François RABE, le 8 janvier
- Yves GUYOMARD, le 20 janvier
- Jean-Marc RAYMANN, le 20 janvier
- Yves LE BRUN, le 25 janvier
- Louis CARNAC, le 6 février
- Yves CALVEZ, le 10 février
- Charles LE BITOUX, le 25 février
- Jeannine LE CABEC ALLAINMAT, le 11 mars
- Pierre LEDUN, le 22 mars
- Marcelle PENCIOLELLI GELARD, le 23 mars
- Christiane MARY ACHIN, le 26 mars
- Joseph GUELOU, le 29 mars
- Maurice DUTERTRE, le 29 mars
- Jeannine LE BLEVENNEC PENNARUN, le 7 avril
- Marie L'AMOULEN LE DÔ, le 10 avril
- Jeanne CHAPALAIN LE PRUNENEC, le 20 avril
- Suzanne LE SECH LE PIERRES, le 6 mai
- Félicity SUTTON, le 6 mai
- François GRATIET, le 8 mai